

Projet de délibération – Conseil d’administration – Séance du 17 juin 2016
Point XI – Approbation du lancement de consultations et de la signature de marchés publics

Fondements juridiques :

- Article L712-2 et L712-3 du Code de l’éducation
- Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Deux consultations nécessitent l’approbation au Conseil d’administration.

1) Marché de prestations d’assistance sociale

Prestations actuellement en cours :

Un marché a été conclu le 1^{er} octobre 2013 pour une durée de 4 ans. Le montant maximum pour la durée du marché était de 70 000€ HT.

Cependant, ce marché ne permettant pas de couvrir le nouveau besoin, il n’a pas été reconduit. Le marché se terminera donc le 30 septembre 2016. Il prévoyait un forfait de 28 heures mensuelles.

Montants consommés durant le marché :

	2013 (à compter du 1 ^{er} octobre)	2014	2015	TOTAL
Prestations d’assistance sociale	4 319	17 420	18 293	40 032

Prestations attendues dans le cadre du futur marché :

Dans la continuité du marché actuel et après une redéfinition des besoins, le futur marché a pour objet la mise en place de prestations d’assistance sociale pour les besoins du Service Général d’Action Sociale de l’Université Lumière Lyon 2.

Le marché n’est pas alloti.

Le marché comprend une partie ordinaire et une partie fractionnée :

- Un forfait de base constituant la partie ordinaire du marché (sous la forme d’une redevance mensuelle), qui comprend 48 Heures par mois d’intervention sur les sites de l’Université, décomposé comme suit : 6 demi-journées de 4 heures par mois pour la permanence entretien et 6 demi-journées de 4 heures par mois pour le suivi administratif des dossiers.
- Un forfait complémentaire constituant la partie fractionnée du marché, qui prévoit un maximum de 16 heures par mois décomposé comme suit : 4 demi-journées de 4 heures par mois. Le forfait complémentaire donnera lieu à l’émission de bons de commande sous la forme d’une demi-journée de 4 heures à survenance d’un besoin. Ce forfait complémentaire pourra être utilisé pour combler une forte demande, où pour intervenir au domicile d’un personnel.

Le total mensuel sera de 48 heures et 64 heures au maximum.

Critères d'attribution du marché :

Les critères intervenants pour le jugement des offres sont les suivants :

- Le critère **valeur technique de l'offre**, noté sur **60 points** à partir d'un mémoire technique et composé de deux sous-critères :
 - ➔ Méthodologie de l'intervention proposée (conditions de mise en œuvre de la prestation, atouts du candidat (démarche qualité...) sur 40 points
 - ➔ Qualité de l'intervention proposée (présentation des interlocuteurs dédiés à l'exécution du marché (selon le nombre et leurs expériences-CV), modalités de formation des assistantes sur les éléments juridiques, techniques, modalités de remplacement en cas d'absence) sur 20 points

- Le critère **prix des prestations** (forfait de base et forfait complémentaire), noté sur **40 points**

A l'issue de la première analyse des offres, nous nous réservons la possibilité de négocier avec les trois meilleurs candidats.

Caractéristiques essentielles du marché à conclure :

- Il s'agit d'un marché de service social ;
- Marché passé en procédure adaptée (article 28-I du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) sous la forme d'un accord cadre à bons de commande (articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)
- Date prévisionnelle de notification : début octobre 2016
- Durée : 1 an reconductible 3 fois
- Montant prévisionnel : le marché est conclu sans minimum et avec un maximum en quantité de 704 heures d'intervention par an (en excluant le mois d'Aout).

2) Consultation relative au système de contrôle d'accès et anti-intrusion de l'Université Lumière Lyon 2

Contexte:

Suite à la reprise de l'exploitation des serveurs de gestion du système de contrôle d'accès et anti-intrusion par la Direction des systèmes d'information, il a été identifié **trois besoins spécifiques** :

- la maintenance du logiciel serveur (qui sera gérée par la Direction des systèmes d'information) ;

- le remplacement des lecteurs badges incompatibles avec la nouvelle carte IZLY (projet qui concerne une centaine de lecteurs de badges et qui sera piloté par la Direction des systèmes d'information) ;

- l'installation et la maintenance des lecteurs (périmètre approximatif du marché actuel dont le pilotage restera assuré par la Direction du patrimoine).

En l'espèce, certaines prestations (notamment la mise à jour du logiciel ou la substitution du système d'exploitation), actuellement prévues dans le cadre du marché de contrôle d'accès de la Direction du patrimoine, se recoupent avec le futur marché de maintenance logicielle du serveur.

Dès lors, et afin d'éviter tout chevauchement entre les contrats, il a été décidé, en date du 06 juin dernier, de ne pas reconduire l'actuel marché de maintenance. Le marché projeté, composé de 3 lots, répondra aux caractéristiques essentielles suivantes :

Expression du besoin / Prestations attendues :

1 – Lot n°01 « Fourniture, pose et maintenance pour les installations de contrôle d'accès et anti-intrusion » :

Cet accord-cadre à bons de commande concerne la maintenance corrective de l'ensemble du système de contrôle d'accès et anti-intrusion existant (aux fins d'assurer les dépannages nécessaires à son bon fonctionnement).

Ce contrat concerne également la fourniture, l'installation, le raccordement et la mise en service de nouveaux systèmes de contrôle d'accès et anti-intrusion sur les différents sites de l'Université.

Etat des dépenses en € H.T :

	2014	2015	2016	TOTAL
Fourniture, pose et maintenance pour les installations de contrôle d'accès et anti-intrusion	17 418,02	52 205,69	57 794,38	127 418,09 €

Caractéristiques essentielles du marché à conclure :

- Il s'agit d'un marché de type accord-cadre à bons de commande sans minimum en valeur annuel et avec un maximum en valeur annuel de 100 000,00 euros HT
- Procédure en appel d'offre ouvert
- Date prévisionnelle de lancement : début juillet 2016
- Date prévisionnelle de notification : début octobre 2016
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction

Lieux d'exécution du contrat :

*Le Campus Berges du Rhône situé au 86, rue Pasteur- 69007 Lyon cedex 07 ;

*Le Campus Porte des Alpes situé au 5, avenue Pierre Mendès-France 69007 Bron ;

*La Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 5/7 rue Raulin - 69365 Lyon cedex 07 ;

*L'Institut des Sciences de l'Homme située au 14, avenue Berthelot- 69007 Lyon.

2 – Lot n°02 « Remplacement et mise à jour des lecteurs badges incompatibles avec la nouvelle carte IZLY » :

Ce marché de type ordinaire et non reconductible concerne le remplacement et la mise à jour d'une centaine de lecteurs badges, à la suite de la mise en place en 2015 du système IZLY développé par le CROUS dont la technologie de carte est incompatible avec certains lecteurs du système de contrôle d'accès.

Caractéristiques essentielles du marché à conclure :

- Il s'agit d'un marché de fournitures et services
- Procédure en appel d'offre ouvert
- Date prévisionnelle de notification : début octobre 2016
- Durée d'exécution prévisionnelle : 6 mois
- Montant prévisionnel : 100 000,00 € HT.

Lieu d'exécution du contrat : Ensemble des sites de l'Université qui sont recensés par la Direction des systèmes d'information.

3 – Lot n°03 « Maintenance du logiciel serveur des installations de contrôle d'accès et anti-intrusion de l'Université Lumière Lyon 2 » :

Cet accord-cadre à bons de commande concerne la maintenance logicielle du serveur SMI des installations de contrôle d'accès et anti-intrusion de l'Université Lumière Lyon 2.

Caractéristiques essentielles du marché à conclure :

- Il s'agit d'un marché de type accord-cadre à bons de commande sans minimum en valeur annuel et avec un maximum en valeur annuel de 5000,00 euros HT
- Procédure négociée sans publicité et mise en concurrence (sous réserve de la production d'un certificat d'exclusivité)
- Durée : 1 an renouvelable 3 fois par tacite reconduction

Lieu d'exécution du contrat : tous les sites de l'Université.